

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

UN ENGAGEMENT FORT.
UN ENGAGEMENT VOULU.
UN ENGAGEMENT TENU !

Le Conseil Municipal du 28 mars 2019 a été l'occasion pour la majorité municipale de présenter et d'adopter unanimement une promesse de campagne : la non augmentation des taxes locales, et ce, pour la 8e année consécutive. Améliorer notre cadre de vie et pérenniser les acquis sont autant d'objectifs qu'il est primordial d'atteindre sans peser financièrement sur les Orlysiens.

En cette période de changements, à l'heure où l'Etat annonce la suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2021, plusieurs communes de France ont fait le choix d'augmenter leurs taux. Une voie que n'a pas choisi d'emprunter la majorité municipale, puisque le maintien de notre Ville à des taux inférieurs aux taux communaux départementaux et nationaux en 2018 est une victoire pour tous les Orlysiens. Ce choix symbolique concerne l'ensemble des taxes locales, et reflète une ligne directrice assumée : celle de donner la primauté au bien-être des habitants, en offrant à tous sans distinction les outils nécessaires à leur épanouissement.

Et cela passe notamment par l'absence d'augmentation des dépenses annuelles liées au fonctionnement de notre Ville.

La Gauche citoyenne d'Orly.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

NON À LA PRIVATISATION D'AÉROPORT DE PARIS !

La privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) rencontre plus d'opposition que le gouvernement ne l'avait probablement prévu : le rejet par le Sénat et même le lancement d'une pétition. Cette privatisation s'inscrit, avec la loi Pacte, dans un mouvement qui devrait voir l'Etat se séparer de sa participation dans la Française des jeux et Engie (ex-GDF). Sa justification serait de pouvoir consacrer une partie des recettes à la création d'un fonds pour «l'innovation de rupture» et les investissements dans les «nouvelles technologies dont nous aurons besoin demain» d'après le ministre Le Maire. Les 10 milliards d'euros récoltés rapporteraient de l'ordre de 250 millions par an. Cette justification financière fait face à au moins deux objections.

La première est qu'il est curieux que l'Etat ait besoin de vendre des actifs pour se procurer des fonds. Dans les conditions actuelles, il n'aurait aucune difficulté à emprunter 250 millions à un coût très faible. La deuxième objection est qu'ADP rapporte déjà une bonne partie de la somme recherchée en dividendes à l'Etat (170 millions en 2017, un peu plus encore en 2018). Privatiser implique de renoncer à ce flux de revenu.

Les enjeux entourant la gestion d'ADP sont trop importants pour les céder intégralement au secteur marchand.

Avec l'ensemble des élus du conseil municipal, notre groupe s'oppose à la vente d'ADP et a fait adopter jeudi 28 mars en séance, un vœu en ce sens.

Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sancho.

ÉLUS SOCIAL TES (Majorité municipale)

Texte non parvenu.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

ORLY REJETTE LA PRIVATISATION D'ADP

Seul contre tous le gouvernement privatise Aéroport de Paris. Le constat s'est vérifié au dernier Conseil municipal d'Orly. L'ensemble des groupes a voté à l'unanimité un vœu qui dénonce la cession au privé spéculatif d'une propriété nationale rentable où l'Etat possède 50,6% des parts.

La place d'ADP aux niveaux mondial et européen situe l'entreprise aéroportuaire au premier niveau. Il est établi qu'ADP rapporte et rapportera plus au budget de la France que le prix de sa vente. Alors, pourquoi le Président Macron s'acharne-t-il ?

La loi Pacte dont un des articles concerne la privatisation d'ADP a été rejetée par le Sénat.

Pascal Savoldelli, sénateur du Val de Marne intervenant dans un débat organisé par les communistes d'Orly déclarait « Cette privatisation, c'est un nouveau désengagement de l'Etat au profit d'actionnaires avides de dividendes. Au moment où nos concitoyens s'élèvent contre les conséquences de la privatisation des autoroutes. L'enjeu est multiple car il touche à l'aménagement du territoire, à la préservation de l'environnement, à la régulation d'une filière majeure pour l'activité économique de notre pays, mais aussi à la sûreté nationale ».

En Île de France, ADP est le premier propriétaire foncier (6600 hectares). Il est aussi l'un des principaux employeurs de la Région. La ville d'Orly est totalement concernée par le devenir d'ADP. La vie des riverains ne peut pas dépendre de la recherche permanente de la rentabilité financière. Il en est de même pour les salariés qui, en défendant leur emploi et leurs conditions de travail, accomplissent une mission de service public de haut niveau.

Le Conseil municipal d'Orly exige de l'Etat Français qu'ADP reste l'actionnaire majoritaire. Il réaffirme son opposition à la privatisation d'ADP.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Christian de Barros, Alain Girard, Marilyne Herlin, Pierre Stouvenel.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

Texte non parvenu.